

Incidents de fonctionnement de comptes bancaires

La formation traite de deux aspects : d'une part, des incidents de fonctionnement du compte bancaire, c'est-à-dire les cas où la banque a le rôle d'un Tiers saisi.

De l'autre part, les cas où la **banque** est amenée à utiliser cette voie d'exécution à l'encontre de ses débiteurs qui refuseraient d'honorer leurs engagements.

Par ailleurs, elle traite les mesures de saisies pratiquées par les banques dans le cadre du recouvrement de leurs créances

L'originalité de cette formation consiste principalement dans :

Le traitement de problématiques concrètes en matière de gestion des incidents de fonctionnement des comptes

Elle est animée par un consultant qui a une longue expérience dans la pratique bancaire et dans la formation

Le suivi post-formation qui sera assuré pour tous les participants

Objectifs de la formation :

À la fin de la formation, l'apprenant sera en mesure de maîtriser :

Comment gérer efficacement les Incidents de fonctionnement du compte

Comment se comporter avec les Huissiers de Justices, le personnel de

l'Administration Fiscale ou de la **CNAS** lorsque ces derniers se déplacent pour effectuer les saisies.

En plus...

Maîtriser la documentation (les titres exécutoires, les PV de notification et d'attribution...)

Intégrer les évolutions législatives et jurisprudentielles

Maîtriser les mesures et les précautions à prendre pour l'exécution des saisies sous toutes leurs formes

